



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.DEC/3/12

20 June 2012

FRENCH

Original: ENGLISH

686ème séance plénière

FSC Journal No 692, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION No 3/12
PUBLICATION D'UNE NOUVELLE VERSION DU DOCUMENT DE
L'OSCE SUR LES ARMES LÉGÈRES ET DE PETIT CALIBRE

Le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS),

Conscient de l'importance des mesures de l'OSCE pour lutter contre le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre (ALPC) sous tous ses aspects et pour contribuer à réduire et prévenir l'accumulation excessive et déstabilisatrice ainsi que la dissémination incontrôlée d'ALPC,

Rappelant la Décision No 6/11 du Conseil ministériel, dans laquelle le Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) était chargé d'annexer toutes les décisions pertinentes du FCS au Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre et de le republier en tant que document consolidé,

Réaffirmant son attachement à la mise en œuvre intégrale du Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre (FSC.DOC/1/00, 24 novembre 2000) et des décisions connexes du FCS,

Décide d'annexer les décisions du FCS telles qu'elles sont énumérées dans le document intitulé « Liste des décisions à annexer au Document de l'OSCE sur les ALPC au cas où une nouvelle version en serait publiée » (FSC.GAL/132/11/Rev.1) au Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre et de le publier en tant que nouveau document.